

PRINCIPES DE L'ACTIF / PASSIF EN ACTUARIAT VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE044	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	884,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 12/09/2023 au 12/09/2023

OBJECTIFS

- Adopter les principes de gestion actif/passif
- Présenter les différents outils utilisés et les pratiques de place
- Evaluer les principales problématiques et enjeux autour de la gestion actif/passif en assurance

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Connaissances de base de l'actuariat vie

Principes de la gestion actif/passif

Compréhension des enjeux des directions actuarielles dans l'actuariat vie

Cas pratiques

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Introduction
- 1. Généralités
- 2. Principaux acteurs en assurance
- 3. Engagements de l'assureur en assurance vie
- B. Objectifs principaux de la gestion actif/passif en assurance
- 1. Pourquoi la gestion actif-passif ?
- 2. Principaux risques en assurance
- C. Passif d'un assureur vie
- 1. Tables de mortalité et taux techniques
- 2. Provisions techniques
- D. Gestion d'actifs des assureurs
- 1. Principales classes d'actifs
- 2. Notion d'allocations d'actifs financiers
- E. Du cadre réglementaire et comptable à la gestion actif-passif
- 1. Compte de résultat
- 2. Bilan
- 3. Interaction actif-passif
- F. Principes de modélisation ALM
- 1. Notion d'adossement actif/passif comme outil de pilotage
- 2. Modèles de projection actifs/passif
- G. Cas pratiques

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Ensemble des métiers de l'assurance dans les organismes d'assurance, sociétés de courtage et conseil

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en assurance

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

884,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 14:01